

Session plénière du CESER des 26 et 27 novembre 2012

Le CESER des Pays de la Loire se réunira en session plénière lundi 26 et mardi 27 novembre 2012.

Réunion publique – 9h30/17h00 - Hémicycle de l'Hôtel de Région -
1 rue de la Loire, Nantes

Trois sujets seront débattus :

o Le budget de la Région en débat

Le débat d'orientations budgétaires qui précède de deux mois l'examen du projet de budget proprement dit est un moment important pour le CESER chargé par la loi de se prononcer sur les orientations générales de l'action régionale. Il prend un relief particulier cette année dans la mesure où le Conseil régional donne à cette occasion une vue panoramique de son action face à la crise.



o Est-il possible d'absorber la croissance des consommations par les seules énergies renouvelables ?

Sera-t-il possible d'absorber la croissance soutenue des consommations régionales par les seules énergies renouvelables ? Elles représentent aujourd'hui 6,8% du mix énergétique régional et pourraient atteindre le taux de 13% en 2020 grâce notamment au développement de l'éolien et en particulier l'éolien off-shore. Le renouvelable pourrait ainsi répondre aux besoins supplémentaires liés au dynamisme économique et démographique des Pays de la Loire. Le CESER propose d'accompagner ce développement par une politique globale qui s'appuie sur de nouveaux choix d'aménagement du territoire et de transports et qui allie, grâce à la recherche, la sobriété et l'efficacité au niveau du bâti et des comportements et l'exploitation de toutes les ressources locales.

o Pays de la Loire 2040 : quelle qualité du cadre de vie ?

Cette étude commandée par le Président du Conseil régional est une 1^{ère} contribution aux Assises Pays de la Loire 2040. L'évolution positive de la démographie régionale est une chance. A condition de savoir préserver et conforter ce qui constitue la qualité enviée du cadre de vie des ligériens. Le CESER propose en conséquence de mettre l'accent à l'avenir sur les solidarités intergénérationnelles et sur les services aux populations dans la diversité des territoires. Ses préconisations touchent en particulier la question du logement, et l'accès aux services de proximité en fonction des âges de la vie et en tout premier lieu la santé.

Ces nouvelles publications seront disponibles sur le site du CESER dès le 28 novembre
Benoît CAILLIAU, Président

ceser.paysdelaloire.fr

Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire

[Accéder au site »](#)

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.